

CREATION DE LA FEDERATION DES STRUCTURES INDEPENDANTES DE CREATION ET DE PRODUCTION ARTISTIQUE (FSI-CPA)

Les Assemblées Générales du Syndicat National des Arts Vivants (SYNAVI) et du Syndicat des Cirques et des Compagnies de Création (SCC), qui se sont tenues respectivement le 15 mars à Lyon et le 30 mars à Paris, ont officialisé la création de la **Fédération des Structures Indépendantes de Création et de Production Artistique (FSI-CPA)**.

Cette Fédération, qui réunit aujourd'hui plus de 400 entreprises du spectacle vivant de toutes disciplines tant sur le champ privé que sur le champ public, se donne pour objectif de représenter l'ensemble de ses adhérents dans les instances de négociation et de représentation paritaires.

Ainsi la Fédération, tout en respectant les spécificités et l'indépendance politique de chacun des syndicats, s'appuiera sur leurs convergences et leurs complémentarités pour représenter conjointement les structures indépendantes du spectacle vivant dans toutes les instances sociales où se prennent les décisions qui influent sur leur fonctionnement et leur économie

Ce rapprochement entre le SYNAVI et le SCC est l'aboutissement d'une solide coopération bâtie sur les valeurs partagées de l'économie solidaire et de la protection sociale. Il vise à mieux affirmer les synergies mises en œuvre depuis plusieurs années à la faveur de réflexions et d'actions communes.

Lors de l'Assemblée Générale constitutive de la FSI-CPA, Yannis Jean Délégué Général du SCC et Violaine Fenestre Directrice exécutive du SYNAVI ont été élus Co-Présidents de la Fédération. Rémy Bovis (SYNAVI) et Luc Molins (SCC) en sont respectivement Trésorier et Secrétaire.

Paris, le 3 avril 2015

Contact FSI-CPA :
contact@fsicpa.fr